

A L'attention des délégués
du Comité syndical

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter au Comité Syndical du Syndicat Mixte Vendée Cœur Océan, qui se déroulera :

Mardi 24 janvier 2023 à 18h00

à la

Mairie de Nieul-le-dolent (salle du Conseil)

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Approbation du Compte-rendu du dernier comité syndical du 01/12/2022
2. Compte-rendu des décisions du Président
3. Présentation des actualités du Syndicat mixte
4. Modification de la Composition du Syndicat Mixte Vendée Cœur Océan
5. PERSONNEL : Convention de Mise à disposition de moyens au Syndicat Mixte Auzance Vertonne
6. PERSONNEL : Convention de Mise à disposition de personnel au Syndicat Mixte Auzance Vertonne
7. PERSONNEL : Modification du temps de travail d'un emploi
8. PERSONNEL : Adhésion à la Médiation Préalable Obligatoire
9. URBANISME : Périmètre SCoT Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération
10. FINANCES : Budget primitif 2023
11. FINANCES : Participation des Communautés de Communes
12. Questions diverses

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Edouard de LA BASSETIERE
Président du Syndicat Mixte



Syndicat mixte
Vendée Cœur Océan

✉ 301 rue du Maréchal Ferrant
Zone du Pâtis - BP20
85 440 TALMONT-SAINT-HILAIRE
☎ 02.51.96.15.01
@ contact@vendeecoeurocean.fr